

Préparer les indicateurs de l'entretien de maîtrise professionnelle, pour la branche ECLAT (à distance)

THEMATIQUE : Ressources humaines

Présentation

L'Avenant n°182 instaure un nouveau rendez-vous obligatoire entre employeur et salarié, tous les 4 ans à partir de la date d'embauche du salarié, pour évaluer le renforcement de la maîtrise professionnelle du salarié dans son poste, sur la base de 3 indicateurs conventionnels.

Cette formation permet d'anticiper et préparer ces nouveaux entretiens périodiques, en explorant des éléments pour comprendre le sens et l'enjeux de ces nouveaux suivis pour l'employeur et le salarié, ainsi que des supports de construction des indicateurs servant de base à l'évaluation.

Le + de la formation

Des outils de suivi pragmatiques, transposables dans sa structure.

Objectifs

- ✓ Alimenter la réflexion sur la Gestion des RH en partant d'une obligation conventionnelle.
- ✓ Identifier les principaux enjeux de cette nouvelle disposition.
- ✓ Renforcer les savoir-faire pour préparer le suivi et les entretiens à venir.

Programme

I - Identifier les implications pour la structure

- Les enjeux en termes de gestion des ressources humaines
- Quels sont les personnels concernés ?
- Quel calendrier mettre en place ?

II - Préparer les indicateurs

- Utiliser les outils existants :
 - Fiche de poste
 - Plan de développement des compétences
 - Livret de parcours professionnel du salarié
- Bâtir les supports : tableaux d'évaluation des 3 critères et grille d'analyse

III - Remplir ses obligations de communication et d'information

- Communication transparente au CSE et/ou au personnel

Échanges questions/réponses

La formation est conçue en partenariat avec :



PUBLIC & PRE-REQUIS :

Administrateur-riche-s,
Directeur-riche-s, Responsables RH, Personnels en charge de la gestion du personnel
Prérequis : aucun

METHODES PEDAGOGIQUES & SUPPORTS :

- La formation associe les aspects théoriques, méthodologiques et une approche pratique : les échanges sont basés sur la pratique professionnelle des participants.
- Des outils support sont remis, permettant de transposer les éléments au retour dans la structure.

DUREE 1,5 jour (10h30)

INTERVENANTE :

Consultante formatrice spécialisée en ressources humaines, notamment dans l'économie sociale et solidaire.

MODALITES :

Formation à distance.

La formation requiert un ordinateur avec webcam et micro, et une bonne connexion internet.

COUT DE LA FORMATION :

- Tarif adhérent : 600 € TTC /personne
- Tarif non-adhérent : 675 € TTC/ personne